l'Eure syndicale Force Ouvrière FO 27

ROUEN CTC
SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

N° 327 Septembre 2026 - prix : 2,50 €

Déposé le 23/10/2026

Sommaire : P.1 - Edito ; P.2 – Déclaration de la CE de l'UD ; Appel à la grève ; P.3 – Elections HLM ; P.4 - Hôpital de Bernay ; P.5 120 ans de la charte d'Amiens ; P.6 –P.7 Mobilisation du 6 octobre ; P.8 – InFOrmations ; P.9 – Partenaires ; P.10 Décès Guy FORTIN ; P.11 –Grève du 29 septembre ; P.12 – Elections dans la Fonction Publique.

Notre camp, c'est celui des travailleurs, des jeunes et des retraités !
Tous en grève à partir du 5 novembre !

Alors qu'une grande partie de la population souffre quotidiennement des politiques successives de régression sociale, les pouvoirs publics nous promettent avec le budget 2027 et des dizaines de milliards de coupe budgétaire, encore plus de sang et de larmes. Aucune réponse viable n'est donnée concernant l'augmentation du coût de la vie pour tous. La casse des services publics se poursuit. Les attaques sur la Sécurité sociale s'accentuent en remettant en cause le salaire différé. Ils veulent instaurer une TVA sociale et augmenter à nouveau le reste à charge pour les assurés sociaux. La jeunesse est abandonnée les jetant dans la précarité. Les retraités sont stigmatisés et privés du pouvoir de vivre décemment.

L'été que nous venons de subir confirme l'incurie des politiques d'austérité à travers les conséquences du dérèglement climatique, de la vie chère. Les mobilisations se sont multipliées : les fonctionnaires le 29 septembre, les pompiers, les gaziers et les électriciens, les salariés des transports…

Puis le mouvement des lycéens rejoints par les étudiants s'est enchainé. Mouvement qui depuis se répand dans de nombreux pays, comme en Italie, en Espagne, en Suisse, en Belgique. La jeunesse exige d'être reconnue et entendue face à un système éducatif à bout de souffle. Elle revendique entre autre plus de moyens, plus de professeurs, des bâtiments dignes de ce nom, l'abandon de Parcoursup. Il est donc urgent d'entendre cette souffrance d'une jeunesse qui ne demande qu'un avenir décent.

La réponse du gouvernement ? Tentative de décrédibilisation du mouvement, arrestations massives, mépris, répression : celle-là même qui mutile, qui interdit la liberté d'expression, qui voudrait empêcher de manifester librement.

par David LECOMTE
Secrétaire Général

Depuis toujours, nous ne cautionnons aucune violence, d'où qu'elle vienne. Elle ne sert pas la cause et arrange tous les réactionnaires qui cherchent à remettre en cause nos libertés individuelles et collectives et qui surfent sur leur idéologie discriminatoire et raciste. Et elle permet surtout aux pouvoirs publics et au patronat d'éviter de répondre aux exigences des salariés, des sans-emploi, de la jeunesse et des retraités.

Alors que le président de la République, le gouvernement et le patronat s'appliquent déjà à eux-mêmes ce qu'ils demandent à ceux qui manifestent pacifiquement. Qu'ils stoppent leurs politiques de casse généralisée et qu'ils répondent aux revendications maintenant.

Depuis trop longtemps, les seules politiques menées sont le mépris de classe. Et quand une grande partie de la population n'est pas entendue par ceux qui sont censés défendre l'intérêt général, le pire est à redouter. Comme dit le dicton : La nature a horreur du vide !

Nous ne baisserons donc pas la tête. …

Bulletin de l'Union Départementale FORCE OUVRIERE de l'Eure - 17 ter rue de la côte blanche - 27000 EVREUX
☎ : 02.32.33.04.67 - 💻 : udfo27@force-ouvriere.fr - 27.force-ouvriere.org
N° de C.P.P.A.P. : 0626 S 07930 - ISSN 1244 - 9857 - Directeur de Publication : David LECOMTE

L'appel des confédérations le 5 novembre est certes bien tardif, mais il est maintenant à construire et le réussir le plus massivement possible par la grève et la mobilisation da les manifestations.

Mais nous le répétons depuis longtemps à l'UD FO de l'Eure : les journées *« saute-mouton »* sans perspectives de lendemain ont montré leur inefficacité. La vraie question, c'est ce qui se qui se passera après le 5, si les pouvoirs publics ne répondent pas immédiatement à nos revendications. C'est donc la reconduction de la grève, jusqu'à satisfaction de nos revendications doit être posée dès maintenant partout.

Il y a urgence donc à réunir les collègues et leur proposer de construire un véritable rapport de force qui nous permettra de gagner.

Mes camarades, en cette année où nous fêtons les 120 ans de la charte d'Amiens, parce que la CGT-FO est un syndicat libre et indépendant, il nous appartient de faire face à ceux qui nous font souffrir par le politique d'austérité. Nous devons être aux côtés de ceux qui se battent pour leurs droits légitimement. Nous devons être sans aucune ambiguïté dans ce domaine comme sur d'autres.

Indépendants et déterminés nous sommes, indépendants et déterminés, nous devons le rester !

La charte d'Amiens dit en substance que *: « … Le congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui propose sur le terrain économique les travailleurs en révolte contre toute formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielle que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière… »* Et de conclure : *« En ce qui concerne les organisations, le congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer contre le patronat, les organisations syndicales confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis, des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale. »*

Au lieu d'entendre la souffrance qui s'exprime et de répondre aux revendications légitimes, le gouvernement invite chacun d'entre nous à choisir notre camp.

Monsieur le 1er ministre, pour ce qui nous concerne, nous avons choisi notre camp depuis longtemps : celui de la défense matérielle et morale des intérêts individuels et collectifs des travailleurs, des jeunes et des retraités.

Stop au mépris de classe ! Stop à l'austérité !

Tous en grève <u>à partir du 5 novembre, dans le privé comme dans le public,</u> pour imposer l'arrêt des politiques d'austérité qui tuent économiquement, socialement et démocratiquement !

Retrouvez le journal en format dématérialisé avec le QR code ci-contre :

UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS DE L'EURE

FORCE OUVRIERE

17 ter rue de la côte blanche - Bourse du Travail - 27000 EVREUX
☎ : 02.32.33.04.67 ✉ : udfo27@wanadoo.fr

Déclaration de la Commission exécutive de l'UD FO de l'Eure du 30 septembre 2026

La commission exécutive des syndicats de l'UD FO de l'Eure, réunie le 30 septembre, dénonce la situation économique catastrophique que subissent les salariés actifs, chômeurs et retraités. Elle apporte tout son soutien aux salariés du privé et du public qui se battent dans leur entreprise et leur administration pour la défense de l'emploi, pour l'augmentation des salaires et du point d'indice et l'amélioration de leurs conditions de travail. Elle apporte son soutien aussi aux retraités qui sont la cible des politiques publiques d'austérité.

Face aux inégalités croissantes de répartition des richesses à l'encontre des salariés, des retraités, des jeunes et des privés d'emploi, c'est la détérioration de leurs rémunérations mais aussi de leurs conditions de vie et de travail qui s'amplifient.

L'explosion des prix du carburant et de l'énergie pèse de plus en plus sur les fins de mois, et l'inflation, qui repart à la hausse avec une augmentation annoncée des prix de produits de première nécessité, rogne les salaires, les retraites, les pensions et les minima sociaux, pendant que les dividendes versés aux actionnaires explosent *(61 milliards en 2025).*

La Sécurité sociale, pilier de notre modèle social républicain issu du Conseil National de la Résistance, continue de subir des attaques constantes *(volonté de mise en place de la TVA sociale, remise en cause du salaire différé, donc de nos cotisations sociales, déremboursements multiples sur les médicaments et les consultations, baisse des prises en charge des déplacements médicaux…)* et montre que notre protection sociale est la cible des politiques d'austérité. Le prétendu déficit a été organisé par les gouvernements successifs en multipliant les exonérations de cotisations patronales.

Les services publics sont également la cible de cette austérité : postes supprimés dans les hôpitaux, les écoles, les services de l'État et des col

La commission exécutive se fé
les agents de l'hôpital de
départemental FO Santé de l'E
dans l'hôpital des astreintes de

La casse de l'industrie se poursuit avec des délocalisations, des plans de restructuration et des fermetures de sites, avec des conséquences terribles pour les bassins économiques touchés par ces choix stratégiques industriels purement financiers. La commission exécutive apporte son soutien aux salariés et à nos syndicats FO SCHNEIDER ELECTRIC du Vaudreuil, de Beaumont-le-Roger et de Pacy-sur-Eure, qui viennent d'être informés de la fermeture prochaine de leurs sites dans le cadre d'une restructuration industrielle prévoyant leur regroupement sur un nouveau pôle à Évreux *(Guichainville 2).*

Enfin, c'est la précarité qui ne cesse de s'accentuer à travers la multiplication des contrats précaires *(CDD, intérim, temps partiels imposés, stages, etc.)*, ce qui empêche toute possibilité de vivre dignement de son travail et prive toute une génération entière de la possibilité d'un avenir professionnel digne, entraînant une explosion de la souffrance au travail.

Ces choix politiques au service du patronat et des marchés financiers sont insupportables. La commission exécutive refuse cette vision selon laquelle il n'y aurait pas d'alternative à l'austérité pour les travailleurs, pendant qu'une toute petite minorité se gave de leurs richesses.

La commission exécutive dénonce le chantage aux 54 milliards d'euros d'efforts budgétaires annoncés pour le budget 2027.

C'est l'austérité placée à son paroxysme qui est promise pour les salariés actifs, chômeurs et retraités. La commission exécutive dénonce cette logique de leur faire payer une dette dont ils ne sont pas responsables. La commission exécutive réitère son exigence d'abandon de ces politiques d'aust
répartition des richesse
sociale. Ce sont les exo
et les aides publiques s
fracture sociale. Ce
travailleuses et aux retr

Retrouvez la déclaration à l'aide du QR code ci-contre :

d'augmentation des sa
minima sociaux, en particulier le SMIC. Dans la fonction

Retrouvez l'appel à la grève et aux manifestations de l'intersyndicale de l'Eure du 5 novembre

Rendez-vous :

- **à Evreux : 10h au pré du Bel Ebat, arrivée de la manifestation place de l'hôtel de ville.**

A la fin de la manifestation, assemblée générale de grévistes, mandatés par leur syndicat d'établissement.

- **à Pont-Audemer : 10h place du général de Gaulle,**
- **à Gisors : 10h devant la mairie de Gisors.**

Elections HLM 2026

Dans le cadre des élections HLM qui ont lieu tous les 4 ans, nous avons présenté cette année encore une liste AFOC de l'Eure chez le principal bailleur social du département : MON LOGEMENT 27.

Ce sont 22 000 logements qui sont affiliés chez MON LOGEMENT 27.

Le scrutin se déroulera du 3 au 16 novembre prochain minuit, soit par vote électronique, soit par vote par correspondance.

Et il y a deux sièges à pourvoir pour les représentants des associations de locataires.

https://www.monlogement27.fr/actualites/elections-des-representants-de-locataires-2026-2/

Notre liste constituée des 4 militantes et militants, a été déposée début septembre (vous trouverez la profession de foi ainsi que l'affiche et le flyer en pièce jointe).

Nous sommes à la disposition de tous les locataires pour les aider à voter.

Vous trouverez en cliquant sur le QR code les tutos expliquant les différents processus de vote.

Il est donc très important de ne pas jeter le matériel de vote qui va être envoyé aux 66 000 locataires à partir du 28 octobre.

Nous avons besoin de tous nos syndicats, de tous nos adhérents et adhérentes FO et plus largement de tous les locataires pour voter et faire voter notre liste AFOC 27 chez MON LOGEMENT 27.

AFOC 27 — Pour la défense de mon logement social et de mes droits, du 3 au 16 novembre 2026 minuit, Je VOTE et je FAIS VOTER la liste AFOC 27, aux élections des représentants des locataires à Mon Logement 27 !

Du 3 novembre prochain et jusqu'au 16 novembre minuit par vote électronique ou pour correspondance à bulletin secret, vous serez appelés à élire vos représentants au conseil d'administration de votre organisme SEM pour un mandat de 4 ans.

L'AFOC se bat pour vous, pour le logement social, pour vos droits ! Une fois de plus l'AFOC de l'Eure s'engage au sein de Mon Logement 27 pour la défense de vos droits dans tous les domaines du logement social.

Le logement est le principal poste de dépenses dans le budget des ménages.

Le logement social n'est pas un bien comme les autres. C'est un bien de première nécessité, comme l'eau, l'énergie, la nourriture...

L'AFOC défend le droit républicain au logement social et le droit de vivre dans un logement de qualité et abordable !

Plus que jamais, exiger un logement décent pour tous est un objectif à valeur constitutionnelle. Il est reconnu comme un droit républicain fondamental et universel.

La qualité des logements sociaux et celle de leur environnement constitue une obligation à respecter dans toute programmation de logements sociaux.

Les locataires que nous sommes subissons de plein fouet la crise économique et sociale, due aux retombées des différentes crises de ces dernières années et des politiques publiques menées à l'encontre des locataires.

C'est pour cette raison notamment que nous revendiquons le gel des loyers et des charges.

Voter et faire voter la liste AFOC 27 pour défendre vos droits en tant que locataires !

Voter et faire voter la liste AFOC 27 aux élections SEM chez Mon Logement 27, c'est exiger le respect des locataires et l'amélioration de vos conditions de vie au quotidien. Rappelons qu'au sein du futur conseil d'administration seulement 2 sièges sont prévus pour les représentants de locataires. Il est donc très important que vous votiez et fassiez voter pour notre liste AFOC 27 afin que nous soyons présents au sein de ce conseil d'administration.

Les candidats présentés par l'AFOC sont locataires comme vous : engagées (s) à défendre vos droits. Ce sont des femmes et des hommes qui connaissent vos problèmes, car ils les vivent au quotidien.

En faisant confiance à la liste AFOC que nous présentons, nous nous engageons à être à vos côtés, à vous conseiller, à vous représenter le plus efficacement, tout au long de notre mandat.

Pour information, nos permanences AFOC 27 se tiennent tous les vendredi matin sur rendez-vous. Elle sont tenues par des militantes et militants qui sont à votre disposition et répondre au mieux à vos difficultés en tant que locataires. Vous pouvez nous contacter au 02.32.34.74.32 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h.

AFOC de l'Eure
17 ter rue de la côte blanche 27000 EVREUX
02.32.33.04.67 - udfo27@wanadoo.fr
AFOC www.afoc.net

Vos élus se mobiliseront notamment pour :

L'AFOC AGIT AUPRÈS DES BAILLEURS SOCIAUX POUR OBTENIR :

- Une écoute réelle des locataires ainsi qu'un traitement rapide et efficace des réclamations et des demandes de travaux
- Le renforcement du lien social et de la sécurité dans les résidences (médiation, éclairage, propreté)
- Le retour de services de proximité accessibles à tous, pour faire face à l'isolement
- Le maintien des gardiens d'immeubles qui sont souvent le dernier rempart du lien social et de la solidarité de proximité, ainsi le renforcement de leurs moyens afin qu'ils puissent exercer leurs missions dans de bonnes conditions, etc.

L'AFOC EXIGE ÉGALEMENT DES POUVOIRS PUBLICS :

- Le gel des loyers et des charges au niveau national pour inverser leur évolution sur le pouvoir d'achat réel plutôt que sur l'inflation
- Un plan de lutte contre l'isolement en imposant le maintien de services de proximité au cœur des quartiers
- Le déblocage de financements massifs pour la rénovation afin d'accélérer les travaux de réhabilitation et de mise aux normes des logements sociaux
- Le renforcement des moyens de sécurité publique et de médiation de l'État pour accompagner l'effort des bailleurs dans la sécurisation des résidences et de leurs abords, etc.

Nos candidats présentés par l'AFOC 27 :

Laetitia SAINT JEAN

Je suis candidate sur la liste AFOC 27 car je considère qu'il est important de défendre nos droits de locataires.

Je m'engage à vous représenter au mieux au sein du conseil d'administration afin de faire entendre vos voix et de trouver des solutions à nous vos problèmes du quotidien.

Nous pourrons nous appuyer sur notre association locataire notamment pour être le plus efficace possible.

VOTEZ et FAITES VOTER notre liste AFOC 27 pour la défense de vos droits en toute indépendance !

Sébastien DUFLO

J'ai décidé de me porter candidat au conseil d'administration de mon logement 27 au nom de l'AFOC 27.

Je considère comme important la défense des locataires du principal bailleur social de l'Eure.

Nous avons des droits, nous les ferons respecter !

VOTEZ et FAITES VOTER notre liste AFOC 27 pour la défense de vos droits en toute indépendance !

Nathalie DUMONT

Candidate sur la liste AFOC 27 pour représenter au mieux les locataires.

VOTEZ et FAITES VOTER notre liste AFOC 27 pour défendre vos droits en toute indépendance !

Hervé KOUASSI dit DARBOUX

Candidat sur la liste AFOC 27 pour représenter au mieux les locataires.

VOTEZ et FAITES VOTER notre liste AFOC 27 pour défendre vos droits en toute indépendance !

Chaque vote comptera pour notre liste AFOC 27.

Nous comptons sur vous.

A partir de cette semaine et ce jusqu'au 16 novembre prochain, nous allons mener campagne sur tout le département pour distribuer des tracts et des affiches dans tous les logements concernés par cette élection.

POUR L'AFOC 27 :

VOS PROBLÈMES, NOTRE COMBAT QUOTIDIEN !

Notre Syndicat FO de l'Hôpital de Bernay obtient le maintien des astreintes de la chirurgie viscérale menacée de fermeture

L'UD FO de l'Eure salue l'action menée par FO Santé 27, son syndicat du CH BERNAY et les agents de bloc opératoire de Bernay qui ont obtenu gain de cause sur leur revendication du maintien des astreintes de la chirurgie viscérale, menacées de fermeture.

Si la décision avait été entérinée définitivement, ce sont les usagers qui risquaient une perte de chance liée au retard de prise en charge induit par les transferts vers le CH d'Evreux.

D'où l'urgence de se mobiliser rapidement puisque la direction refusait toute discussion. La pression exercée par les agents du bloc opératoire, avec leur syndicat FO, a permis de trouver un accord de maintien de ce service essentiel.

Une belle victoire dans la cadre de l'action syndicale FO libre, indépendante et déterminée !

L'Assemblée Générale du syndicat se tiendra le 26 octobre prochain

La Charte d'Amiens a 120 ans !

Il y a 120 ans était adopté un texte essentiel consacrant le syndicalisme libre et indépendant.

Tout au long de notre histoire, de la vieille CGT, la nôtre, à la création de la CGT FO en 1948 qui continue la CGT, ces principes restent intangibles.
Nous sommes un syndicat pas un parti. Contre toute emprise politique d'où qu'elle vienne.

Nous aurons prochainement l'occasion de célébrer ces 120 ans au sein de notre Union Départementale.

INDÉPENDANTS et DÉTERMINES nous sommes et nous le resterons **!**

Voici le texte intégral de la Charte d'Amiens, adoptée **lors** du 9e congrès de la Confédération générale du travail (CGT) en octobre 1906 :

"Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2, constitutif de la CGT : « La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.

Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.
Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique :

Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc.

Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme : il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait, à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale."

Mobilisation de la jeunesse : la FNEC FO 27 et l'UD FO 27 étaient à leurs côtés pour porter leurs revendications en toute sécurité

L'UD avec les syndicats de la FNEC FP FO 27 ont été aux côtés de la jeunesse et en soutien de nos syndicats enseignants les 6, 8 et 13 octobre.

Le 6 octobre nous étions rassemblés devant la préfecture où une délégation de lycéens fut reçue par le préfet avec les représentants de l'intersyndicale enseignante. Ils ont pu ainsi poser leurs revendications légitimes qui sont également les nôtres.

Après une nouvelle mobilisation le 8 octobre devant les lycées dans le département (Evreux, Vernon, Pont-Audemer, Bernay et Louviers notamment), la mobilisation du 13 octobre était l'occasion de manifester dans les rues d'Evreux.

Partant de la gare d'Evreux, les manifestants ont pu faire entendre leur voix pendant tout le défilé qui s'est terminé devant la préfecture.

"Du fric pour l'école publique, du blé pour les lycées, du cash pour les AESH" ont scandé les jeunes et les enseignants."

Devant le parvis de la préfecture, les lycéens ont rappelé leurs conditions de scolarité extrêmement dégradées. Ils ont aussi dénoncé la non-réponse du gouvernement face aux revendications qu'ils portaient. Ils ont également condamné la répression des pouvoirs publics mis en place dans les manifestations sur tout le territoire.

Ils exigeaient l'arrêt des violences orchestrées par les pouvoirs publics à travers les politiques d'austérité et des répressions policières ordonnées par un gouvernement déconnecté des réalités

Dans l'Eure, la manifestation s'est une nouvelle fois passée dans le calme comme à chaque fois dans notre département.

Malheureusement, après la manifestation *(contrairement à ce qui est mis en avant par les représentants de l'Etat dans l'Eure et la presse)*, les forces de l'ordre ont arrêté un jeune qui avait brandi une pancarte, qui pourtant avait été ensuite rangée après l'intervention des responsables des syndicats enseignants.

Mis en garde à vue, nous nous sommes rassemblés devant le commissariat de police dans le calme une nouvelle fois pour exiger sa libération immédiate.

Les UD FO - CGT - CFDT - FSU ont dénoncé cette arrestation abusive et disproportionnée et ont demandé la libération de ce jeune.

Ce fut chose faite en milieu d'après-midi, alors que les forces de l'ordre étaient prêtes à charger pour libérer la voie publique contre la cinquantaine de militants et de jeunes, réunie devant le commissariat.

Du jamais vu dans l'Eure ! Un scandale !

Nous ne pouvons que condamner ces agissements qui ne font qu'accentuer les tensions qui n'ont pourtant jamais existé dans notre département.

Les pouvoirs publics doivent répondre au plus vite à leurs revendications qui sont les nôtres également.

Nous refusons que la jeunesse, les travailleurs et les retraités soient la variable d'ajustement des politiques d'austérité.

Et malheureusement c'est une nouvelle fois le cas dans ce qui est prévu notamment dans le PLF et le PLFSS 2027, dont les débats parlementaires ont débuté cette semaine.

Oui, l'austérité tue ! Elle tue économiquement, socialement et démocratiquement !

Ci-contre la déclaration du groupe FO du 8 octobre lors de la plénière du Conseil Economique Social et Environnemental de Normandie

PARIS NORMANDIE

Près de 200 manifestants et une interpellation sous tension

Évreux. Pour leur cinquième mobilisation, les lycéens ont de nouveau manifesté mardi. Une interpellation après la dispersion du cortège a suscité la colère des syndicats.

Guillaume Hamonic
Journaliste
ghamonic@paris-normandie.fr

« Déjà cinq profs absents »

Une interpellation qui provoque la colère

Environ 200 manifestants, dont une vingtaine de lycéens, formaient le cortège à Évreux, hier.

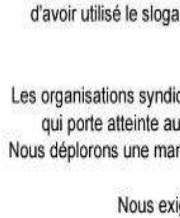

Communiqué intersyndical de soutien suite à l'arrestation d'un mineur

A l'issue de la manifestation en soutien à la mobilisation lycéenne de ce jour, un élève du lycée Modeste Leroy d'Évreux, mineur, a été arrêté. Il lui est reproché d'avoir utilisé le slogan "ACAB" pendant la manifestation et d'avoir porté une pancarte avec le même slogan.

Les organisations syndicales FSU, FO, CGT, CFDT s'insurgent contre ce procédé qui porte atteinte aux libertés d'expression, de manifestation et d'opinion.
Nous déplorons une manœuvre qui contribue à jeter le discrédit sur la mobilisation lycéenne dans son ensemble.
Nous exigeons la libération immédiate de ce jeune.

Évreux, le 13 octobre 2026

InFOrmations

Créations de Syndicats :

GAZFIO – Fleury sur Andelle – Métallurgie

Délégué Syndical : David COGNARD

CS France – Pacy sur Eure – Métallurgie

Représentant Section Syndicale : Philippe MACHADO

FORMATIONS SYNDICALES 2027

Vous pouvez retrouver toutes les dates et vous inscrire sur www.e-fo.fr

1	Date début		Date fin		Intitulé du stage
7	Mar	16-févr	Jeu	18-févr	Initiation au droit du travail
10	Lun	08-mars	Ven	12-mars	FO 1er niveau
13	Mer	31-mars	Ven.	02-avr	Savoir négocier
15	Lun.	12-avr	Ven.	16-avr	Comité Social et Economique
22	Lun	31-mai	Ven	04-juin	Fonct. et com. du syndicat
47	Lun	22-nov	Ven	26-nov	Santé, Sécurité et Cond. de Trav.
48	Lun	29-nov	Ven	03-déc	FO 1er niveau

Vous êtes adhérent FO ?
Vous êtes protégé.

MACIF | FO

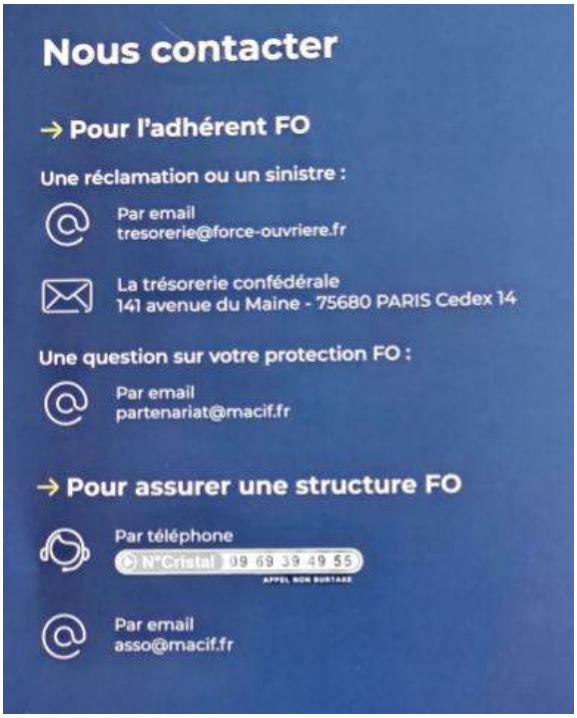

GROUPE LEGRAND

LA SOUS-TRAITANCE, UN ENJEU SSCT MAJEUR ET SOUVENT SOUS-ESTIMÉ

« Cette mission sera confiée à un prestataire, il n'y a donc pas de report de la charge de travail associée et les managers n'auront plus à l'encadrer ».

Cette phrase, prononcée par un représentant de la Direction dans une de nos missions récentes, résume bien l'attitude de nombreuses entreprises face à la sous-traitance : le travail sous-traité est un problème neutralisé. Finis l'activité à coordonner ou à superviser, les formations à dispenser, les risques professionnels à prévenir, ces domaines étant soustraités, l'entreprise peut se concentrer sur les sujets économiques et stratégiques, qui l'intéressent davantage.

L'idée qu'un contrat de prestation suffise à faire disparaître les enjeux du travail est un raccourci, parfois dangereux. Pour les représentants du personnel, il est important de ne pas laisser l'employeur évacuer par ce raccourci un sujet essentiel.

Une motivation souvent économique, et une vision réductrice du travail

Si de nombreuses raisons peuvent motiver le recours à un sous-traitant, l'intérêt est, le plus souvent, économique. Un article du Monde parle d'une « logique de compression des coûts » qui « se retrouve dans tous les secteurs ». Dans certains secteurs, comme le bâtiment ou la propreté, la sous-traitance est devenue la norme, puisqu' « externaliser permet d'optimiser les coûts ».

La sous-traitance paraît donc économiquement avantageuse, dès lors que l'on voit le travail comme une liste de tâches indépendantes les unes des autres, qu'il est possible de découper et de redistribuer pour « optimiser ».

Le travail réel, que la représentation du personnel connaît et dont elle porte la voix auprès de l'employeur, est bien sûr plus complexe que ça : Cette vision du travail ne dit rien de ce que le recours à un sous-traitant retire ou ajoute à l'activité des salariés.

La fiche de poste ne reflète jamais parfaitement les aléas que le salarié affronte et résout au quotidien

Ni l'engagement et l'expérience que celui-ci mobilise pour atteindre ses objectifs quand les moyens ne suivent pas.

Dans un établissement de santé ouvert 24h/24 → le travail de l'agent d'entretien interrompt forcément les tâches des salariés qui doivent s'organiser autour de son travail.

Pour une entreprise de produits de consommation → sous-traiter à un prestataire une partie de la chaîne logistique implique un travail de coordination intense et quotidien pour que les produits arrivent à destination dans les délais impartis.

Quelles conséquences, alors, quand ces détails essentiels du travail quotidien ne sont pas pris en compte?

Sans prise en compte du travail réel, une mise en danger des travailleurs et une dégradation de leurs conditions de travail

1. **Le premier impact concerne les travailleurs sous-traitants** : les entreprises de « bout de chaîne » sont caractérisées par des conditions de travail plus pénibles et accidentogènes et sur lesquelles il est plus difficile d'agir pour la représentation du personnel. Ce sont aussi souvent des entreprises qui emploient des travailleurs en situations plus précaires, et qui favorisent des CDD et contrats d'intérim moins protecteurs.
2. **Pour les salariés de l'entreprise qui a recours à la sous-traitance**, la coactivité peut être frustrante et parfois dangereuse. Le travail du salarié dépend alors de celui d'un autre travailleur qui a ses propres objectifs et contraintes, et qui travaille selon des consignes et processus différents. L'augmentation des accidents n'est pas limitée aux salariés sous-traitants : les salariés de l'entreprise commanditaire en sont également victimes.
3. **Pour les salariés managers** en particulier, la sous-traitance apporte son lot de difficultés : le sous-traitant a ses propres outils, plannings, indicateurs de suivi et de qualité. Le manager doit superviser des travailleurs sur lesquels il n'a pas de pouvoir hiérarchique et pour lesquels il n'est qu'un client parmi d'autres.
4. **Pour les entreprises**, le recours à la sous-traitance se traduit souvent par une perte de qualité et de fiabilité. Attendre d'un prestataire le même niveau de service qu'un salarié n'est pas réaliste dès lors que son recrutement repose avant tout sur un critère de coût, souvent au détriment de ses conditions de travail et d'emploi.

Un choix organisationnel à part entière, et auquel les représentants du personnel doivent être attentifs

Le recours à la sous-traitance peut constituer un bon choix organisationnel, lorsqu'il permet à une entreprise de mobiliser des compétences spécialisées ou de simplifier ses opérations. Il cesse de l'être lorsqu'il répond avant tout à une logique économique, sans considération pour son impact sur le travail et les travailleurs.

La sous-traitance **affecte la santé, la sécurité et les conditions de travail des salariés** ; elle affecte la structure de l'emploi dans l'entreprise, ce qui la rattache à la consultation sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi ; elle constitue enfin une décision stratégique pour l'entreprise.

À ce triple titre, les représentants du personnel disposent de nombreuses occasions d'être consultés sur ses impacts. Lors de ces consultations, ils ne doivent donc pas laisser l'employeur présenter le recours à la sous-traitance comme une évidence, ou comme un choix neutre de conséquences.

Expertise comptable | Conseil & Assistance Juridique | Expertise SSCT | Formation CSE | SSCT

info@groupe-legrand.com 01 42 25 30 30 www.groupe-legrand.com

Notre camarade et ami Guy FORTIN nous a quittés.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de notre camarade et ami Guy FORTIN d'Aumont, militant FO métaux et de l'Eure depuis des décennies.

Guy nous a quittés à l'âge de 84 ans des suites d'une longue maladie.

Tous ceux qui l'ont côtoyé se souviennent de lui comme un camarade généreux, d'une grande gentillesse, avec de fortes convictions, fidèle à la Cgt-FO et au syndicalisme libre et indépendant.

Il savait aussi se faire respecter, y compris lors des manifestations, où certains se souviennent encore des coups de drapeau qu'il donnait à ceux qui voulaient l'empêcher de s'exprimer. Nous nous souvenons tous aussi de sa poignée de main très ferme, montrant sa sincérité et sa détermination.

Guy milita tout au long de sa carrière, notamment chez Renault Flins, où il eut de nombreux mandats. Il était très investi également à titre personnel dans de nombreuses associations.

Puis arrivé à la retraite, il milita activement au sein de notre Union Départementale FO des retraités au côté de Roland PERROUX. Il en fut membre du bureau pendant de longues années.

Notre Union Départementale l'avait également accompagné tout au long de son combat pour sa fille Corinne qui décéda fin 2018 des suites d'une longue maladie. Il nous en a toujours été reconnaissant.

Il restera comme un militant qui aura compté pour notre Union Départementale.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Salut à toi Guy, salut à toi camarade.

le Secrétaire Général, David LECOMTE.

Grève du 29 septembre dans la Fonction Publique

Du fric, des postes, pour le Service Public ! Un millier d'agents des 3 versants de la Fonction Publique ont défilé dans les rues d'Evreux ce 29 Septembre

Retrouvez l'article et toutes les photos sur le site de l'UD à l'aide du QR code ci-contre

Article en ligne sur le site 27.force ouvriere.org

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FONCTION PUBLIQUE

Dans le cadre de la campagne pour les élections professionnelles dans la Fonction Publique, dont le scrutin se déroulera du 3 au 10 décembre, les fédérations affiliées à l'Union Interfédérale des Agents de la Fonction Publique font le tour de France depuis début septembre.

Un car est parti de Paris pour aller à la rencontre des agents sur tout le territoire et les inviter à voter et faire voter les listes FO.

Il sera de passage à Evreux le mardi 25 novembre prochain et stationné à la Cité administrative, Boulevard Georges Chauvin à partir de 10h.

Nous vous attendons nombreux lors de ce passage. Une conférence de presse sera organisée. Une réunion est aussi prévue en début d'après-midi. Il est donc important d'avoir le plus grand nombre possible de militants FO des trois versants de la Fonction Publique de l'Eure lors de cette journée.
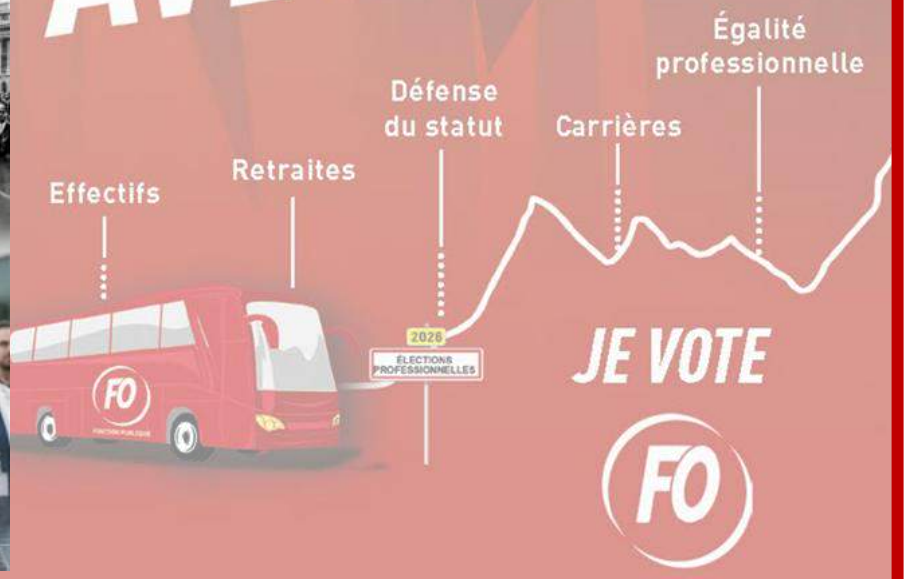
PARTOUT ! POUR TOUS ! AVEC VOUS !